

Filiation et nom de l'enfant après la loi du 16 janvier 2009

OBJECTIFS

- Maîtriser les deux réformes en présentant leurs différents enjeux et leurs multiples modifications
- Anticiper les différents cas de figure en matière de choix et de changement de nom
- Être en mesure de conseiller les familles

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Analyse de la loi et des décrets d'application
- Analyse des incidences des dernières jurisprudences sur le double tirt

PUBLIC

Tout professionnel de l'action sociale, des services des affaires générales ou de l'état civil en contact avec les familles.

DATES :
PARIS > 2 FÉVRIER 2011

DURÉE : 1 jour

TARIF : 570 euros HT

PROGRAMME

I - La réforme de la filiation de 2005 et ses modifications de 2009

L'établissement de la filiation et ses modifications

- La suppression des notions de filiation légitime, naturelle et adoptive
- Les différents modes d'établissement de la filiation
- La possession d'État

La rétroactivité de la loi et ses incidences

- Le principe de rétroactivité
- Les différentes incidences

La contestation de la filiation et ses réformes

- L'établissement judiciaire
- La contestation judiciaire

Rappel sur les effets de filiation

- La succession
- L'obligation alimentaire
- L'autorité parentale

II – La réforme du nom au regard de la loi du 16 janvier 2009 et de l'ordonnance de juillet 2005

Le choix de nom et ses conditions d'application

- La forme du choix
- L'enfant commun

Le changement de nom et ses conditions d'application

- La forme du changement
- Les incidences de la réforme de 2009

Le double tirt

- L'arrêt du Conseil d'Etat du 4 décembre 2009
- La circulaire du 12 janvier 2010